



**ACTE CONSTITUTIF de la fondation *Health on the Net (HON)***

L'AN MIL NEUF CENT NONANTE-SIX et le trente avril,

Par devant Maître Michel GAMPERT, notaire à Genève,  
soussigné,

A COMPARU

**Les hôpitaux universitaires de Genève**, entreprise de droit public ayant son siège à Genève, inscrite au Registre du Commerce de Genève et publiée dans la Feuille Officielle Suisse du Commerce,

Ici représentée par :

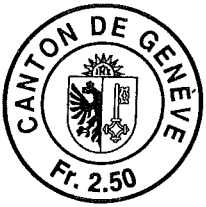
Monsieur Guy-Olivier SEGOND, président,

ayant tous pouvoirs aux fins des présentes par sa signature individuelle, ce qui est attesté par le notaire soussigné,

Laquelle comparante a déclaré constituer par les présentes, sous la dénomination de :

***Health on the Net (HON)***

une fondation de droit civil au sens des articles 80 et suivants du Code civil suisse, dont elle est la seule fondatrice et dont elle a arrêté les statuts conformément au texte original qu'elle a signé ce jour et qui demeurera ci-annexé.



NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE FONDATION

La fondatrice désigne les personnes suivantes comme premiers membres du Conseil de fondation :

- Monsieur Guy-Olivier SEGOND, de Genève, à Genève,
- Monsieur Donald LINDBERG, des Etats-Unis d'Amérique, à German Town (Maryland, USA),
- Monsieur Michel CARPENTIER, de France, à Bruxelles (Belgique),
- Monsieur Mark SELBY, de Grande-Bretagne à Vich (VD).

DONT ACTE

Fait et passé à Genève, 14, rue de l'Hôtel-de-Ville, en les bureaux du Département de l'Action Sociale et de la Santé.

Et, après lecture faite, la comparante, puis le notaire, ont signé la présente minute.

Suivent les signatures.

Enregistré à Genève le 8 mai 1996. Vol. 1996. No 4290.

POUR EXPEDITION CONFORME



Inscrit au Registre du Commerce de Genève le 9 mai 1996 et publié dans la *Feuille Officielle Suisse du Commerce* du 20 mai 1996, page 2895.